



*Commission scolaire
des Chic-Chocs*

Rapport annuel

2013-2014

*Ensemble,
engagés...
sur les sentiers
du succès!*

www.cschic-chocs.net

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	5
PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE.....	7
DÉCLARATION DE SERVICE.....	8
COMPOSITION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES	9
PRINCIPALES DÉCISIONS DES ÉLUS SCOLAIRES.....	11
PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014.....	14
ORIENTATION 1	14
Nos actions	14
ORIENTATION 2	16
Nos actions	16
ORIENTATION 3	18
Nos actions	18
AUTRES RÉALISATIONS IMPORTANTES.....	19
Nos actions	19
CONVENTION DE PARTENARIAT	21
LIENS DE COHÉRENCE ENTRE LES BUTS MINISTÉRIELS ET LES OBJECTIFS VISÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE	22
NOS RÉSULTATS AU REGARD DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT.....	25
FAITS SAILLANTS	36
PORTRAIT DES RESSOURCES FINANCIÈRES.....	40
MESURES D'APPLICATION DE LA LOI 20 (PROJET DE LOI 100)	41
Réduction des frais administratifs	41
<p>Tel que requis par la Loi au 30 juin 2014, la Commission scolaire a maintenu, voire même réduit de son niveau de dépenses du 30 juin 2010 en matière de déplacement, de publicité et de perfectionnement. Aussi, elle a réussi à respecter les exigences qui lui incombent à savoir une réduction de 25 %. Voici le détail des réductions versus les dépenses au 30 juin 2010 qui est l'année de référence :.....</p>	
Déplacement 26 %	41
Perfectionnement retenu 13 %	41

Publicité 100 %.....	41
Le tout pour une réduction totale de 36 %	41
Par ailleurs, au 30 juin 2014, la Commission scolaire devait avoir réduit de 10 % l'ensemble de ses frais administratifs, incluant ceux énoncés ci-dessus.	41
Au 30 juin 2014, la réduction des frais administratifs est de 22 %.....	41
Plan de réduction des effectifs.....	41
La Commission scolaire devait réduire son personnel administratif en ne remplaçant qu'un départ à la retraite sur deux pendant les années 2010-2011 à 2013-2014. Pour la période concernée, la Commission scolaire a eu 7 départs à la retraite. Par conséquent, elle devra réduire ses effectifs de 3,5 postes.....	41
Au 30 juin 2014, la Commission scolaire a 4,57 postes administratifs de moins qu'au 30 juin 2010.....	41
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET GESTION DES PLAINTES.....	42
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	45
Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires a adopté un Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.....	45
En 2013-2014, aucune demande n'a été déposée au conseiller à l'éthique ou à la déontologie.	45
Le Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires peut être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire des Chic-Chocs à l'adresse www.cschic-chocs.net	45
LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.....	45

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

C'est avec plaisir que nous vous présentons le Rapport annuel 2013-2014 de la Commission scolaire des Chic-Chocs. Vous trouverez dans ce rapport, entre autres, l'évolution de tous nos indicateurs de réussite, l'état de notre santé financière et nos bons coups.

Ce document devait être le dernier rapport annuel du Plan stratégique 2009-2014. Considérant la nouvelle réalité de la Loi sur l'instruction publique, qui amenait une diminution du nombre de commissaires passant de 21 (19 commissaires élus + 2 commissaires parents) à 12 (8 commissaires élus + 1 président élu au suffrage universel + 3 commissaires parents) et avec une élection scolaire prévue le 2 novembre 2014, le conseil des commissaires a décidé de prolonger d'une année le Plan stratégique 2009-2014 pour laisser toute la latitude nécessaire au nouveau Conseil de décider des nouvelles orientations.



Le défi d'amener le taux de diplomation de nos élèves à 78 % pour 2020 demeure entier et nous aurons à cibler plus précisément des domaines pour réussir à atteindre les derniers points de pourcentage. L'état de situation actuel du taux de diplomation et de qualification des 4 cohortes finissantes de 2010 à 2013 sont respectivement de 61,9 %, 66,5 %, 71,7 % et de 65,6 %, soit une progression moyenne de 1,38 point par année. Si nous continuons à ce rythme, notre résultat en 2020 serait de 75,3 %, soit 2,7 % de moins que notre cible de 78 %. Pour réaliser notre cible, nous devons avoir une progression moyenne annuelle de 1,77 %, soit 0,39 % de plus par année. Avec notre personnel de qualité, nous croyons que cela est possible, car ensemble, nous pourrions faire la différence.

Cela étant dit, force est de constater qu'il est difficile d'intervenir directement sur cette cible, car lorsque nous recevons les résultats, cela demeure un fait accompli. Nous n'avons donc pas de contrôle sur le résultat final. Par contre, nous avons du contrôle sur le processus. Nous devons utiliser tous nos outils de rétroaction et voir comment nous pouvons améliorer nos façons de faire pour qu'ils soient plus efficaces avec les ressources actuelles. Pour réaliser ce défi, il nous faut intervenir à tous les niveaux du cheminement scolaire de l'élève.

Après une analyse exhaustive du secteur de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, après la révision de l'ensemble de nos processus, après le regroupement de nos centres de formation pour n'en former qu'un seul par MRC, après le démarrage de deux nouveaux diplômes d'études professionnelles (DEP), après la poursuite des ententes de collaboration avec les organismes du milieu, nous sommes prêts à relancer la formation professionnelle, la formation générale des adultes et le service aux entreprises à un niveau encore plus haut pour offrir encore de meilleurs services à la population. C'est un beau secteur de développement de notre organisation.

Afin de faire face à la réalité, des compressions budgétaires, une diminution des ressources financières et humaines ont été effectuées dans les services de la Commission scolaire tout en tentant de conserver son efficience et son efficacité.

Tous ces efforts ont permis de dégager une récurrence dans nos revenus et une diminution de nos dépenses, ce qui nous permettra de faire face à l'avenir sans affecter le service à l'élève. D'ailleurs, avec l'annonce des compressions dans les mesures d'aide à la réussite pour 2014-2015, nous avons été en mesure de ne pas les répercuter dans les services aux élèves.

Nous poursuivons donc nos efforts pour atteindre tous nos objectifs. Nous vous souhaitons une bonne lecture et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez plus d'information sur le contenu de ce rapport.



Jean-Pierre Pigeon, président



Jean Letarte, directeur général

PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire des Chic-Chocs dispense des services éducatifs à la clientèle francophone des municipalités situées sur les territoires des MRC de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé. Elle est administrée par un conseil des commissaires composé de 21 personnes, dont 19 commissaires élus et 2 commissaires représentant les parents.

L'équipe administrative est constituée de 31 personnes, dont le directeur général et les 4 directions de service.

Notre mission

La Commission scolaire a pour mission :

- d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la loi;
- de promouvoir et de valoriser l'éducation sur son territoire;
- de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves;
- de contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

Notre vision

Ensemble, contribuons à l'émergence et à la réalisation des rêves et des aspirations de nos élèves en les accompagnant afin qu'ils persévèrent et s'accomplissent :

« Ensemble, engagés... sur les sentiers du succès! ».

Nos établissements (23)

- 13 écoles primaires;
- 3 écoles primaires-secondaires;
- 4 écoles secondaires;
- 3 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

Nos élèves (4 728)

Secteur des jeunes : 2 782 élèves (incluant maternelle 5 ans)

Formation professionnelle et formation générale des adultes : 1 946 élèves

(652.86 équivalents à temps plein)

Notre personnel (695)

La Commission scolaire emploie 695 personnes (employés réguliers, non réguliers, temps complet et temps partiel).

DÉCLARATION DE SERVICE

À la Commission scolaire des Chic-Chocs, nous voulons réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs et nous nous engageons à :

✚ **Rendre nos services accessibles**

Nous nous assurons que tous les élèves de notre territoire aient accès à nos services et que notre offre éducative soit diversifiée, équitable et adaptée aux besoins de nos clientèles.

✚ **Soutenir et accompagner nos établissements**

Nous prenons toute initiative susceptible de favoriser la réalisation des projets éducatifs ou des orientations et objectifs des plans de réussite de chacun de nos établissements.

✚ **Promouvoir l'éducation sur notre territoire**

Nous contribuons à informer notre population de l'importance d'un diplôme et de la diversité des voies pouvant y conduire, mais surtout du plaisir d'apprendre, de découvrir et de connaître des succès.

✚ **Gérer nos ressources avec équité, efficacité, un souci de qualité et en rendre compte**

Nous nous assurons de tirer le meilleur parti des ressources qui nous sont allouées selon un principe d'équité à l'égard de nos clientèles et d'en rendre compte à la population de notre territoire.

✚ **Contribuer au développement social, culturel et économique de la région**

Nous voulons demeurer un partenaire actif et incontournable en éducation en incitant les acteurs locaux et régionaux à collaborer avec nous dans un partenariat basé sur la confiance.

COMPOSITION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Circonscription 1



Nicole Daigle
Les Capucins et Cap-Chat Ouest

Circonscription 2



Jean-Marc Lemieux*
Président du comité exécutif
Cap-Chat (Centre Est)

Circonscription 3



Gilles Labrie
Sainte-Anne-des-Monts (Ouest)

Circonscription 4



Jean-François Roy*
Sainte-Anne-des-Monts (Centre Ouest)

Circonscription 5



Jean-Pierre Pigeon*, président
Sainte-Anne-des-Monts (Centre Est)

Circonscription 6



Sébastien Lévesque
Tourelle, La Martre et Marsoui

Circonscription 7



Desneiges Minville
Rivière-à-Claude, Mont-Louis

Circonscription 8



Guylaine Bernatchez*
Madeleine, Grande-Vallée

Circonscription 9



Marie-France Minville
Petite-Vallée, Cloridorme

Circonscription 10



Monique Chrétien*
Gaspé (Saint-Maurice-de-l'Échouerie)

Circonscription 11



Antonio J. Blouin
Gaspé (Rivière-au-Renard Ouest)

Circonscription 12



Jocelyne Côté*
Gaspé (Rivière-au-Renard Est)

Circonscription 13



Ghislain Smith*
Gaspé
(Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers)

Circonscription 14



Andrée Bouchard
Gaspé (Cap-aux-Os, Saint-Majorique)

Circonscription 15



Jean-Yves Dupuis
Gaspé (Centre-ville Ouest)

Circonscription 16



Dave Lavoie
Gaspé (Centre)

Circonscription 17



Guy Dugal
Gaspé (York, Haldimand)

Circonscription 18



Monique Coulombe
Gaspé (Douglastown,
Saint-Georges-de-Malbaie)

Circonscription 19



Suzanne Langlais, vice-présidente
Murdochville

Commissaire-parent



Isabelle Richard*
(Niveau primaire)

Commissaire-parent



Sylvie Pelletier*
(Niveau secondaire)

* Membres du Comité exécutif

PRINCIPALES DÉCISIONS DES ÉLUS SCOLAIRES

Le conseil des commissaires a adopté :

- ❖ La Politique relative aux communications, datée du 22 août 2013;
- ❖ La Politique relative à la révision d'une décision;
- ❖ La Politique en matière de finance sur les services de garde en milieu scolaire, datée du 24 février 2014;
- ❖ Les modifications apportées au Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;
- ❖ La modification de la structure administrative du personnel d'encadrement 2013 - 2014;
- ❖ La structure administrative et le plan des effectifs du personnel d'encadrement 2014-2015;
- ❖ Le plan des effectifs du personnel de soutien 2014-2015;
- ❖ Le plan des effectifs du personnel professionnel 2014-2015;
- ❖ La nomination des directions d'établissement pour 2014-2015;
- ❖ L'assermentation de deux commissaires-parents;
- ❖ La liste des champs et disciplines aux Services éducatifs aux jeunes et les listes des spécialités et sous-spécialités en formation générale des adultes et en formation professionnelle pour 2014-2015;
- ❖ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017;
- ❖ Les actes d'établissement 2014-2015;
- ❖ Les contrats d'entretien d'immeuble;
- ❖ Des projets de rénovation des toitures, des salles d'eau, des toilettes, de la maçonnerie, des portes, des fenêtres, des revêtements de plancher, des vestiaires, etc.;
- ❖ Les états financiers au 30 juin 2013;
- ❖ Les révisions budgétaires (1^{er} novembre 2013, 25 février 2014);
- ❖ Le taux d'intérêt sur les comptes de taxe scolaire à recevoir 2014-2015;
- ❖ Un mandat de vérification à une firme externe;
- ❖ La rémunération des commissaires pour 2014-2015;
- ❖ Les calendriers scolaires;
- ❖ Le calendrier des jours chômés et payés 2014-2015;
- ❖ La prolongation du Plan stratégique 2009-2014 pour la prochaine année scolaire 2014-2015;
- ❖ Les règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles pour 2014-2015;
- ❖ Les règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2014-2015, ainsi que les annexes A et B;
- ❖ Le cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2014-2015;
- ❖ Le cadre d'organisation des services éducatifs dans les centres de formation 2014-2015;
- ❖ La composition légale des conseils d'établissement des adultes des centres de formation de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé;

- ❖ La composition légale des conseils d'établissement de la formation professionnelle des centres de formation de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé;
- ❖ La composition légale des comités de coordination des centres de formation de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé;
- ❖ L'adhésion comme partenaire de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour 2014-2015;
- ❖ La nomination de représentants au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec 2013-2014;
- ❖ Un appui moral à la MRC de la Haute-Gaspésie afin qu'elle puisse adresser une demande d'aide financière au Secrétariat à la jeunesse pour la poursuite des services d'un agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse en Haute-Gaspésie;
- ❖ Un appui moral à la Phase 1 d'amélioration des installations du Centre de ski Mont Bechervaise;
- ❖ Des motions de félicitations à des employés en reconnaissance de leurs dix années de service au sein de la Commission scolaire des Chic-Chocs;
- ❖ Une motion de félicitations aux responsables et aux élèves gagnants du concours *La sortie scolaire la plus cool au Canada* (Cap sur Victoria) de l'école Antoine-Roy;
- ❖ Une motion de félicitations à madame Cathy Després, responsable de la campagne d'Entraide 2013 et à toute son équipe pour l'obtention du Prix national Distinction de la campagne Entraide;
- ❖ Une motion de félicitations à monsieur Serge Joncas et aux membres du Parlement étudiant de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, lauréats de la 8^e édition de l'Ordre du mérite de la Commission scolaire des Chic-Chocs;
- ❖ Une motion de félicitations aux élèves, au personnel et aux partenaires de l'école Notre-Dame-des-Neiges pour la réalisation du projet *Jardinons à l'école* et pour l'obtention, dans la catégorie préscolaire primaire, du Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec 2014;
- ❖ Une motion de félicitations aux élèves et au personnel de l'école Antoine-Roy pour l'obtention du Prix national du concours québécois en entrepreneuriat, volet entrepreneuriat scolaire, catégorie 2^e cycle, pour le projet intitulé *La lecture, j'en mange*;
- ❖ Une motion de félicitations à monsieur Pierre-Luc Synnott pour l'ensemble de son travail auprès des élèves et pour le Prix ExcÉlan Loisir et Sport, catégorie Lauréat des associations régionales, décerné par l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine le 31 mai 2014.

Le comité exécutif a :

- ❖ nommé les responsables d'école;
- ❖ accordé des contrats d'achat de papier;
- ❖ autorisé les achats de lait pour les écoles;
- ❖ accordé des contrats de transport scolaire;
- ❖ octroyé un contrat d'assurances générales;
- ❖ fixé le prix des aliments dans les cafétérias;
- ❖ approuvé la tarification du transport du midi;
- ❖ accordé des contrats d'entretien ménager dans les écoles;
- ❖ accordé ou refusé des demandes de congé sans traitement ou à traitement différé;
- ❖ procédé à l'engagement ou au non-renouvellement de contrat du personnel à temps complet.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014

ORIENTATION 1

Dans un esprit de complémentarité, avec le soutien de toute la communauté, travailler à hausser le taux de persévérance de nos élèves jeunes et adultes.

Nos axes d'intervention

- Des conditions favorisant la réussite
- La langue française
- La formation professionnelle
- Le rôle des parents

Nos actions

Services éducatifs aux jeunes

- ✚ La mise en place d'Indisse (Indicateurs dynamiques des savoirs essentiels en lecture), suite à la formation des orthopédagogues par les conseillers pédagogiques, a permis à plusieurs élèves d'augmenter leurs performances. Cet élément en est un parmi d'autres qui permettent la hausse des résultats. Indisse a favorisé l'enseignement explicite et la réorganisation de services d'orthopédagogie pour que ceux-ci soient encore plus efficaces, grâce par exemple à certains groupes de soutien.
- ✚ Une formation de 4 jours aux orthopédagogues sur la démarche DEMMI (Démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir) en mathématique. Démarche structurée qui a fait ses preuves. Le personnel était engagé dans la démarche et positif. La formation se terminera en 2014-2015 pour les 2 jours qui compléteront la formation.
- ✚ Pour soutenir l'utilisation des portables par les élèves ayant des difficultés d'apprentissage, il y a eu en octobre 2013 une formation pour une personne par école qui est devenue le porteur de ce dossier. Cette formation avait comme objectif de soutenir l'intégration des technologies de l'information et de la communication pour les élèves ayant un portable et favoriser l'utilisation des carnets TIC.
- ✚ Une journée de réflexion avec les directions d'établissement sur les conditions de réussite à mettre en place grâce au document : *Coup de pouce à la réussite* et des résultats de leurs élèves a été très intéressante et a permis d'établir des plans d'action.
- ✚ Une analyse en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle de passerelles pour les élèves ayant 15 ans, mais ne pouvant être inscrits dans un projet de concomitance ou en formation d'un métier semi-spécialisé a été réalisée.

- ✚ Un suivi plus soutenu de nos élèves qui abandonnent a été réalisé par les directions et les conseillers d'orientation, tout au long de l'année. Un rapport mensuel global, par école et par élève, a été utilisé.

Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle

- ✚ Tous nos centres de formation ont été en processus de changements majeurs en 2013-2014.
- ✚ En formation générale des adultes, nous avons poursuivi nos actions afin de consolider nos clientèles et une attention particulière a été déployée concernant nos élèves en difficulté. L'ajout de personnel spécialisé et l'aide de nos partenaires combinés à une meilleure appropriation des mesures d'adaptation et des outils d'aide à l'apprentissage ont permis à nos élèves de favoriser leur diplomation.
- ✚ En formation professionnelle, au Centre de formation de la Haute-Gaspésie, les nouveaux programmes de montages de ligne électriques et de plomberie chauffage ont diplômé nos premières cohortes et la formation se poursuit dans un tout nouveau à la fine pointe de la technologie.
- ✚ Au Centre de formation de la Côte-de-Gaspé, nous avons procédé à la fusion du Centre C.E- Pouliot et du Centre de l'Envol, dans une unité administrative.

Service de l'informatique

- ✚ Les postes de certains laboratoires informatiques dans les écoles secondaires ont été convertis en « Clients légers », ainsi que l'ensemble des postes des secrétaires d'établissement.

ORIENTATION 2

En collaboration avec la communauté, travailler au recrutement, à la rétention et à la formation continue de personnel qualifié et compétent.

Nos axes d'intervention

- Une relève de qualité
- Le développement professionnel du personnel

Nos actions

Service des ressources humaines

- ✚ Le Service des ressources humaines a toujours le souci de vérifier les antécédents judiciaires de tout nouvel employé ou bénévole qui aura à travailler auprès de notre clientèle. Le service travaille également en étroite collaboration avec le comité ressources humaines qui est composé de trois commissaires et de deux gestionnaires du service pour la reddition de comptes.
- ✚ L'ensemble des actions prévues à la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel de la Commission scolaire a été réalisé. Le souper du personnel ayant 25 ans en éducation a été réalisé en mai 2014.
- ✚ Le Service des ressources humaines a participé à quelques salons de l'emploi à la recherche de différents personnels.
- ✚ Le programme de mentorat pour le nouveau personnel a débuté à la mi-septembre. Les commentaires reçus de la part des participants au programme sont très positifs. Nous avons formé une autre personne qui pourra dispenser du mentorat à nos nouvelles secrétaires ou agentes de bureau. Dès le début de l'année 2014-2015, nous souhaitons former un mentor pour le personnel d'encadrement. Le programme est apprécié du personnel et nous voulons qu'il le soit de tous les corps d'emplois.
- ✚ Le budget d'apprentissage à la tâche a été entièrement utilisé pour soutenir les directions et le nouveau personnel. Ce budget est utilisé également pour assurer les transitions de membres du personnel, ce qui est apprécié par les personnes qui partent ou ceux qui reviennent et ce sont finalement nos élèves qui en sont les grands gagnants.
- ✚ Les directions de services et les directions d'établissements ont eu 3 jours de formation pour l'appropriation du guide de gestion du développement professionnel développé par un comité régional, et ce, pour tous les corps d'emploi des organisations.

« Le développement des compétences professionnelles est l'ensemble des actions et des activités de formation dans lesquelles un individu s'engage de façon personnelle dans un projet individuel ou collectif pour mettre à jour et

enrichir sa pratique professionnelle et contribuer ainsi à l'efficacité et l'efficience de toute l'organisation. »

Les gestionnaires seront donc prêts à élaborer leurs plans de formation en 2014-2015.

Services éducatifs aux jeunes

- ✚ Une année forte enrichissante dans la réalisation des formations sur l'enseignement explicite et la différenciation pédagogique. Plusieurs enseignants appliquent déjà ces méthodes d'enseignement reconnues efficaces. Les formations de groupe sont pratiquement finalisées. Celle sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication aura lieu l'an prochain. Les conseillers pédagogiques seront alors disponibles pour un accompagnement plus soutenu pour les enseignants ayant des besoins plus spécifiques.

- ✚ Nombre de formations aux enseignants : 32

- ✚ Nombre de formations aux professionnels : 29

ORIENTATION 3

Comme membre actif de la communauté, participer à son développement social et économique.

Nos axes d'intervention

- La santé globale de l'élève
- La formation de la main-d'œuvre

Nos actions

Services éducatifs aux jeunes

- ✚ Le comité des saines habitudes de vie a été formé avec la collaboration des partenaires d'École en santé. Un sondage a été réalisé auprès des directions d'établissements, ce qui leur permettra de fixer leurs priorités de travail dans ce domaine, de mieux accompagner les équipes-écoles et ainsi répondre à leurs besoins. Un plan d'action Commission scolaire a également été élaboré.

Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle

- ✚ Un sondage a été effectué auprès des membres des conseils d'établissement de la Commission scolaire concernant l'application de la Politique relative aux saines habitudes de vie dans les écoles.
- ✚ Des ententes de partenariat ont été conclues avec 40 organismes du territoire. Ainsi, plusieurs formations ont été offertes rejoignant l'équivalent de 217,56 élèves à temps plein.
- ✚ Grâce à une entente interrégionale avec les commissions scolaires du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, nous avons offert les formations professionnelles suivantes : Secrétariat (Îles-de-la-Madeleine), Électromécanique de systèmes automatisés (Amqui et Matane), Cuisine (Lourdes-de-Blanc-Sablon), Charpenterie-menuiserie (Gaspé), Assistance à la personne en établissement de santé (Sainte-Anne-des-Monts. D'ailleurs, rendre disponibles nos formations à l'extérieur de notre territoire apporte une valeur ajoutée à notre service.
- ✚ En 2013-2014, les Services aux entreprises ont généré 18.40 élèves (équivalent temps plein), soit une augmentation de .61 ETP comparativement à 2012-2013.

Service des ressources matérielles et financières

- ✚ En collaboration avec la Ville de Gaspé, nous avons participé aux rencontres des différents comités de travail concernant la salle de spectacle de l'école C.-E.-Pouliot.

AUTRES RÉALISATIONS IMPORTANTES

Nos actions

Services éducatifs aux jeunes

- ✚ L'implantation de la maternelle 4 ans a été une réussite. L'enseignante et la direction ont favorisé le contact avec les parents et les enfants étaient heureux de venir en classe. La conseillère pédagogique du préscolaire a assuré un bon support auprès de l'équipe, ce qui a été essentiel.
- ✚ La mise en place des équipes multidisciplinaires par les professionnels et les directions a permis de mettre la prévention en avant-scène. Elle a évité dans certains milieux le dédoublement des interventions par différents intervenants. Cela a augmenté la qualité et l'efficacité des ressources de l'école, tout en favorisant le codéveloppement des compétences. La couleur de chaque école a permis un développement particulier du concept et la réponse à certains besoins du milieu.

Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle

- ✚ Sensibilisation des élèves à l'offre de formation professionnelle du territoire BSL-GÎM par le biais de la tournée FP.
- ✚ Mise en place de plusieurs recommandations du rapport Marchand afin de rendre plus efficaces plusieurs tâches reliées à la déclaration de nos clientèles au Ministère.

Services du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire

- ✚ Un nouveau site Internet de la Commission scolaire a été développé. Il se veut plus convivial, facile d'y travailler et capable de s'adapter aux nouvelles réalités des communications.
- ✚ L'organisation de l'événement Ordre du Mérite 2013-2014 a permis d'honorer 12 personnes pour leur engagement auprès de la commission scolaire.
- ✚ L'implantation du nouveau plan de classification à l'ensemble de la Commission scolaire a débuté cette année et devrait permettre un meilleur fonctionnement et une gestion des documents uniforme et efficace.

Service des ressources matérielles, financières et de l'informatique

- ✚ Pour une première fois, en 2013-2014, nous avons fait appel aux services de Mme Monia Minville afin d'intenter un recours en justice à l'égard des contribuables qui ont un compte de taxe scolaire impayé. Cette façon de faire nous a permis de réduire de façon significative le nombre de comptes en souffrance.

- ✚ En priorisant un budget sur deux ans dans cette intention, cette année, nous avons réussi à procéder au renouvellement de la grande majorité des chaises des élèves de l'ensemble des écoles de la Commission scolaire.
- ✚ Le logiciel principal de gestion financière de la Commission scolaire étant rendu à la fin de sa durée de vie utile, nous avons entrepris la migration de nos données vers le nouveau logiciel de la GRICS qui prendra la relève et qui porte le nom de Mozaïk. À ce jour, les données en lien avec les comptes à recevoir et celles en lien avec les immobilisations sont transférées. La prochaine opération, prévue pour l'année 2014-2015, touchera les comptes à payer.

CONVENTION DE PARTENARIAT

L'adoption, en 2008, de nouvelles modifications à la Loi sur l'instruction publique (projet de Loi n° 88) vient formaliser et articuler davantage l'instauration d'une gestion axée sur les résultats dans le réseau des commissions scolaires.

Des liens de cohérence sont formalisés entre la planification stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les orientations ministérielles, les buts fixés et les objectifs mesurables applicables à la Commission scolaire, la planification stratégique de la Commission scolaire et le projet éducatif de l'école ou les orientations du centre, ainsi que le plan de réussite de chaque établissement. La convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative sont les outils retenus pour concrétiser les liens entre les partenaires et pour s'assurer de la cohérence et de la complémentarité entre le plan stratégique du Ministère, le plan stratégique de la Commission scolaire, ainsi que le plan de réussite de l'établissement. Elles visent à intégrer l'ensemble des actions dans une vision globale à partir de laquelle s'insère l'ensemble des programmes et des actions.

L'approche contractuelle qui se conclut par la signature d'une entente appelée convention, implique au préalable des échanges, des discussions et un partage d'informations entre les deux parties, que ce soit entre le Ministère et les commissions scolaires (convention de partenariat) ou entre les commissions scolaires et leurs établissements (convention de gestion et de réussite éducative).

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons les liens de cohérence entre les buts ministériels et les objectifs visés par la Commission scolaire dans son Plan stratégique 2009-2014, des exemples d'actions concrètes qui ont été réalisées en 2013-2014 et qui sont en lien avec les buts ministériels, ainsi que les résultats obtenus jusqu'à maintenant au regard de notre convention de partenariat.

LIENS DE COHÉRENCE ENTRE LES BUTS MINISTÉRIELS ET LES OBJECTIFS VISÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE

BUTS MINISTÉRIELS	OBJECTIFS VISÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS
<p>But 1 L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans</p> <p>But 3 L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez certains groupes cibles (volet milieux défavorisés)</p> <p><i>Comme la plupart de nos établissements sont situés dans des milieux très défavorisés et souvent dévitalisés, nous ne pouvons dissocier le rehaussement de la diplomation et de la qualification (but ministériel 1) des actions à mener au niveau de la persévérance scolaire chez certains groupes cibles (but ministériel 3).</i></p>	<p>Orientation 1 – Dans un esprit de complémentarité, avec le soutien de toute la communauté, travailler à hausser le taux de persévérance scolaire de nos élèves jeunes et adultes</p> <p>Axe d'intervention 1 : Des conditions favorisant la réussite</p> <p>Objectif 1 : Contribuer à l'augmentation du taux de réussite de nos élèves jeunes et adultes en portant une attention particulière aux garçons.</p> <p>Objectif 2 : Viser à ce que le service donné à la clientèle EHDAA soit adapté à ses besoins.</p> <p>Objectif 3 : Promouvoir le retour en formation des personnes ayant quitté sans diplôme ni qualification.</p> <p>Objectif 4 : Soutenir la mise en œuvre de stratégies d'encadrement et d'accompagnement adaptées aux différentes clientèles et aux différents milieux.</p> <p>Axe d'intervention 3 : La formation professionnelle</p> <p>Objectif 7 : Soutenir les actions visant à augmenter le nombre d'inscriptions de jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle.</p> <p>Axe d'intervention 4 : Le rôle des parents</p> <p>Objectif 8 : Reconnaître le rôle des parents et promouvoir leur engagement dans le parcours scolaire de l'élève.</p>

BUTS MINISTÉRIELS	OBJECTIFS VISÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS
<p>But 2 L'amélioration de la langue française</p>	<p>Orientation 1 – Dans un esprit de complémentarité, avec le soutien de toute la communauté, travailler à hausser le taux de persévérance scolaire de nos élèves jeunes et adultes</p> <p>Axe d'intervention 2 : La langue française</p> <p>Objectif 5 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du français parlé et écrit, notamment par la lecture.</p>
<p>But 3 L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez certains groupes cibles (volet EHDAA)</p>	<p>Orientation 1 – Dans un esprit de complémentarité, avec le soutien de toute la communauté, travailler à hausser le taux de persévérance scolaire de nos élèves jeunes et adultes.</p> <p>Axe d'intervention 1 : Des conditions favorisant la réussite</p> <p>Objectif 2 : Viser à ce que le service donné à la clientèle EHDAA soit adapté à ses besoins.</p>
<p>But 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements</p>	<p>Orientation 1 – Dans un esprit de complémentarité, avec le soutien de toute la communauté, travailler à hausser le taux de persévérance scolaire de nos élèves jeunes et adultes.</p> <p>Axe d'intervention 1 : Des conditions favorisant la réussite</p> <p>Objectif 4 : Soutenir la mise en œuvre de stratégies d'encadrement et d'accompagnement adaptées aux différentes clientèles et aux différents milieux.</p> <p>Orientation 3 – Comme membre actif de la communauté, participer à son développement social et économique.</p> <p>Axe d'intervention 1 : La santé globale de l'élève</p> <p>Objectif 1 : S'associer à nos partenaires afin de développer une communauté de citoyens en santé, responsables et fiers.</p>

BUTS MINISTÉRIELS	OBJECTIFS VISÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS
<p>But 5 L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle</p>	<p>Orientation 1 – Dans un esprit de complémentarité, avec le soutien de toute la communauté, travailler à hausser le taux de persévérance scolaire de nos élèves jeunes et adultes</p> <p>Axe d'intervention 3 : La formation professionnelle</p> <p>Objectif 6 : Favoriser le développement, la diversification et la promotion de notre offre de service en formation professionnelle.</p> <p>Objectif 7 : Soutenir les actions visant à augmenter le nombre d'inscriptions de jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle.</p> <p>Orientation 2 - En collaboration avec la communauté, travailler au recrutement, à la rétention et à la formation continue de personnel qualifié et compétent.</p> <p>Axe d'intervention 1 : Une relève de qualité</p> <p>Objectif 1 : Assurer une relève qualifiée et compétente dans tous les secteurs et catégories d'emploi.</p> <p>Axe d'intervention 2 : Le développement professionnel du personnel</p> <p>Objectif 2 : Favoriser la formation continue et son réinvestissement.</p> <p>Objectif 3 : Soutenir et accompagner le personnel.</p> <p>Objectif 4 : Reconnaître et valoriser le personnel.</p> <p>Orientation 3 – Comme membre actif de la communauté, participer à son développement social et économique</p> <p>Axe d'intervention 1 : La formation de la main-d'œuvre</p> <p>Objectif 2 : Contribuer au développement de la main-d'œuvre locale et régionale.</p>

NOS RÉSULTATS AU REGARD DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

BUT 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

BUT 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite (volet milieux défavorisés).

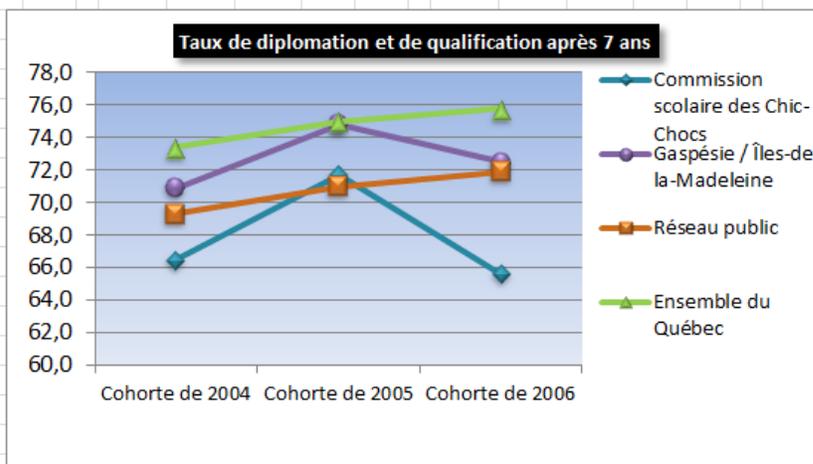
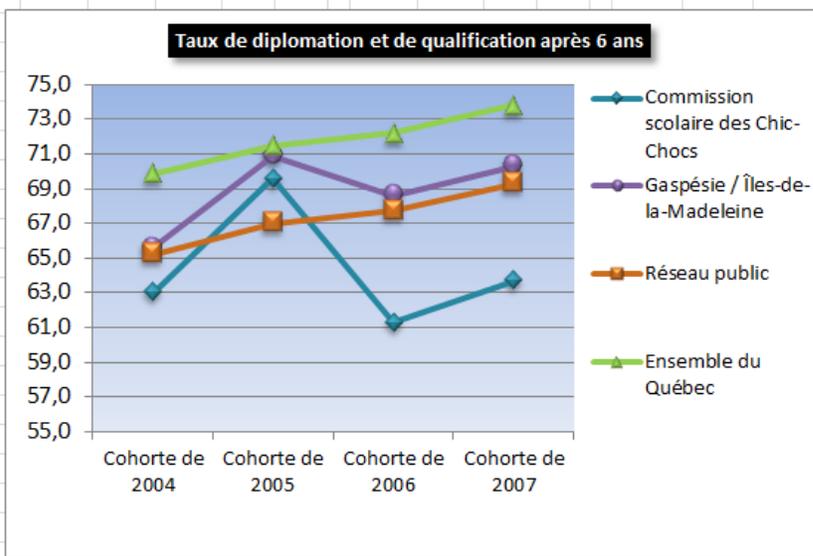
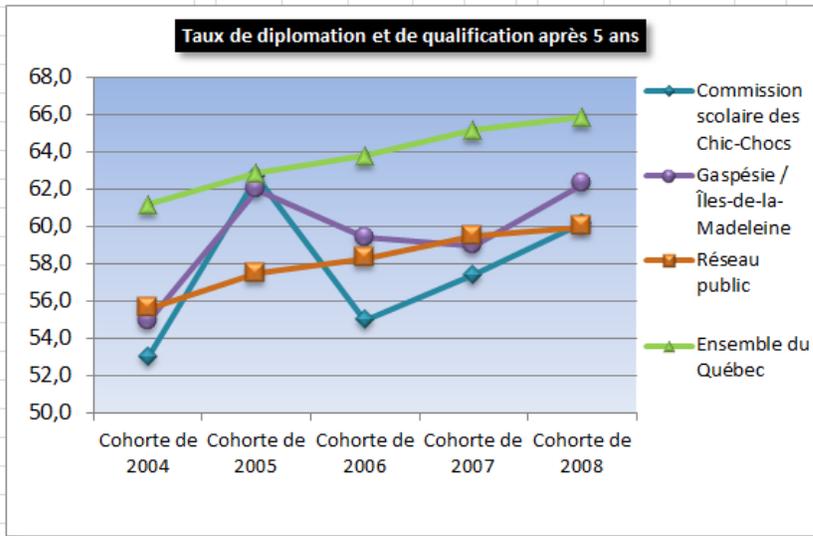
Objectif : Augmenter la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans.

Indicateur 1

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION SELON LA COHORTE, LA DURÉE DES ÉTUDES ET LE SEXE																						
*	Cohorte de 2004 Septembre 2004 à Juin 2011					Cohorte de 2005 Septembre 2005 à Juin 2012					Cohorte de 2006 Septembre 2006 à Juin 2013					Cohorte de 2007 Sept. 2007 à Juin 2014				Cohorte de 2008 Sept. 2008 à Juin 2015		
	5 ans		6 ans		7 ans	5 ans		6 ans		7 ans	5 ans		6 ans		7 ans	5 ans		6 ans		7 ans		
	Total	Total	Total	M	F	Total	Total	Total	M	F	Total	Total	Total	M	F	Total	Total	M	F	Total	M	F
Commission scolaire des Chic-Chocs	53,0	63,0	66,5	58,0	74,6	62,7	69,6	71,7	65,4	78,1	55,0	61,3	65,6	60,0	72,4	57,4	63,7	59,3	68,0	60,2	46,7	73,8
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	54,9	65,6	70,9	64,3	77,3	62,0	70,9	74,8	67,9	81,5	59,4	68,6	72,5	63,7	81,6	59,0	70,3	65,2	75,8	62,3	53,8	70,7
Réseau public	55,6	65,2	69,3	63,1	75,9	57,5	67,0	71,0	65,3	77,1	58,3	67,7	71,9	66,4	77,8	59,5	69,3	62,9	76,0	60,0	53,4	67,1
Ensemble du Québec	61,2	69,9	73,4	67,6	79,5	62,9	71,5	75,0	69,6	80,5	63,8	72,2	75,8	70,6	81,2	65,2	73,8	67,9	79,9	65,9	59,9	72,4

- **Cible pour la cohorte 2006-2013 : 70 %**
- **Résultat : 65,6 %**
- Cible non atteinte.
- Les résultats à la baisse en comparaison avec 2005 s'expliquent en partie par une cohorte particulièrement forte (CSCC et GIM).
- Le taux "5 ans" est en augmentation constante si on ne tient pas compte de 2005 et laisse prévoir de bons résultats pour la dernière cohorte (2008). Les résultats de cette cohorte (2008) sont même supérieurs à ceux du réseau public.
- Seule la cohorte de 2008 est encore avec nous (actions toujours possibles sur ces élèves).

Graphiques correspondants

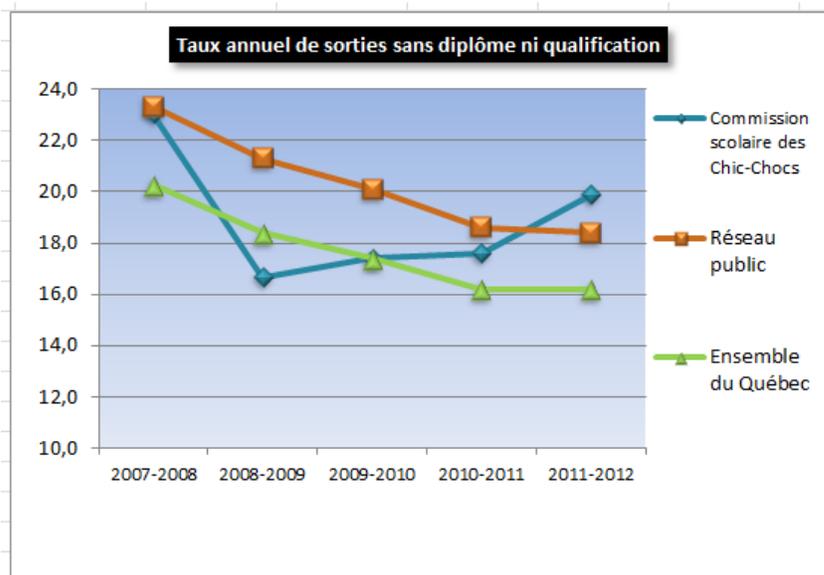


Indicateur 2

TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (FGJ)					
*	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Commission scolaire des Chic-Chocs					
Total	23,1	16,7	17,4	17,6	19,9
Masculin	30,8	23,3	24,8	20,2	24,1
Féminin	15,4	10,1	10,9	15,0	15,8
Réseau public					
Total	23,3	21,3	20,1	18,6	18,4
Masculin	29,0	26,1	25,7	23,1	22,7
Féminin	17,8	16,5	15,8	14,3	14,3
Ensemble du Québec					
Total	20,3	18,4	17,4	16,2	16,2
Masculin	25,2	22,6	21,5	20,1	19,8
Féminin	15,6	14,3	13,6	12,6	12,9

- **Cible pour 2011-2012 : 16 %**
- **Résultat : 19,9 %**
- Cible non atteinte.
- Augmentation au cours de l'année 2011-2012.
- Le petit nombre d'élèves explique, en partie, la fluctuation importante dans nos résultats.
- Après 2 années de bons résultats chez les filles, on remarque une diminution de rendement en 2010-2011 et 2011-2012.
- Nous sommes toujours en attente de données plus récentes du MELS.

Graphique correspondant

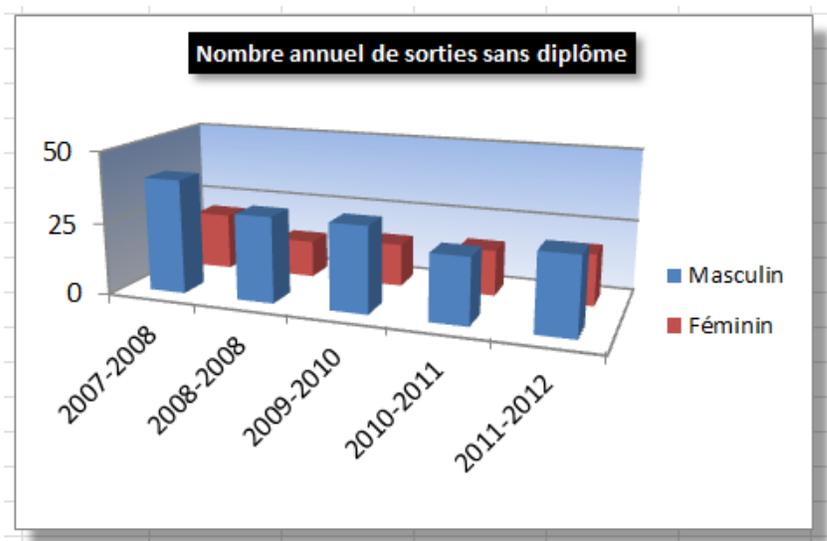


Indicateur 3

NOMBRE ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME					
	* 2007-2008	2008-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012
	Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	60	43	45	39	45
Masculin	40	30	30	23	27
Féminin	20	13	15	16	18

- **Cible pour 2011-2012 : 40**
- **Résultat : 45**
- Cible non atteinte.
- Légère augmentation comparativement à 2010-2011.

Graphique correspondant



BUT 2 : L'amélioration de la langue française.

Objectif : Améliorer la qualité du français parlé et écrit, notamment par la lecture.

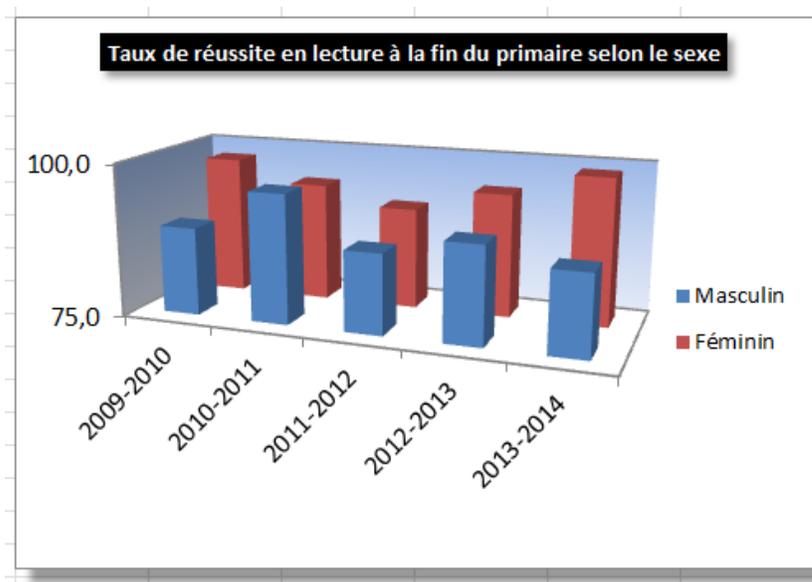
Indicateur 4

PROPORTION D'ÉLÈVES QUI RÉUSSISSENT EN LECTURE À LA FIN DU PRIMAIRE					
Δ	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	93,5	95,3	89,9	93,8	93,3
Masculin	89,3	96,1	88,1	90,9	88,2
Féminin	97,8	94,4	91,5	95,1	98,9

- **Cible pour 2013-2014 : 90 %**
- **Résultat : 93,3 %**

- Cible atteinte.
- Excellents résultats pour l'ensemble de la Commission scolaire.
- Résultats exceptionnels pour les filles.

Graphique correspondant

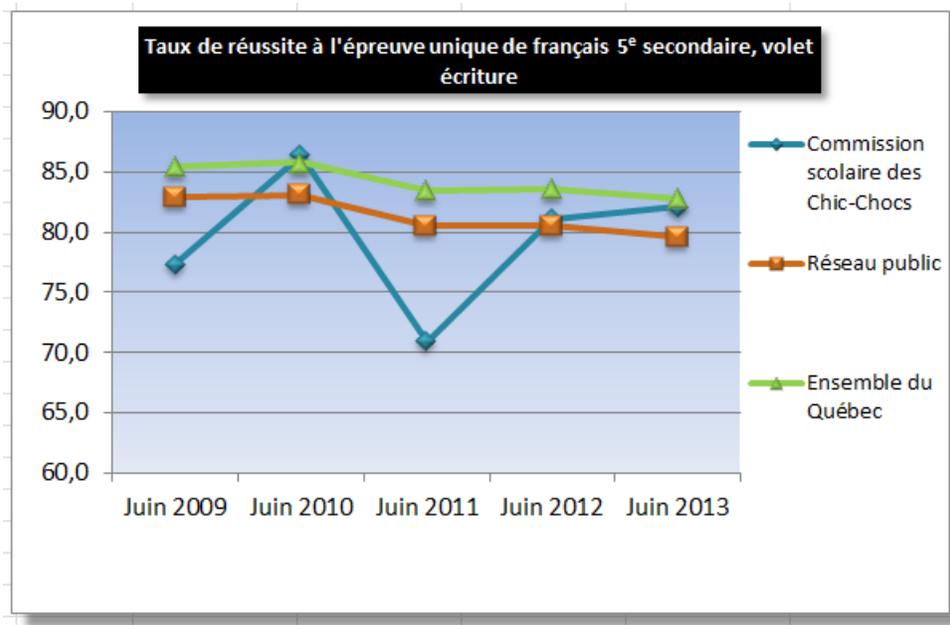


Indicateur 5

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE UNIQUE DE FRANÇAIS 5 ^e SECONDAIRE, VOLET ÉCRITURE					
*	Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013
Commission scolaire des Chic-Chocs					
Total	77,3	86,4	70,9	81,1	82,1
Masculin	65,8	82,2	60,4	69,2	69,0
Féminin	87,2	89,9	81,7	91,9	90,8
Réseau public					
Total	82,9	83,1	80,5	80,5	79,6
Masculin	78,0	77,8	75,0	74,5	73,1
Féminin	87,1	87,5	85,2	85,6	85,1
Ensemble du Québec					
Total	85,5	85,8	83,5	83,6	82,8
Masculin	81,4	81,4	78,9	78,5	77,1
Féminin	89,0	89,5	87,4	87,9	87,6

- **Cible pour juin 2013 : 77 %**
- **Résultat : 82,1 %**
- Cible atteinte.
- Belle amélioration au cours des deux dernières années.
- Résultats supérieurs à ceux du réseau public.

Graphique correspondant



BUT 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite.
(Volet élèves handicapés ou avec difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

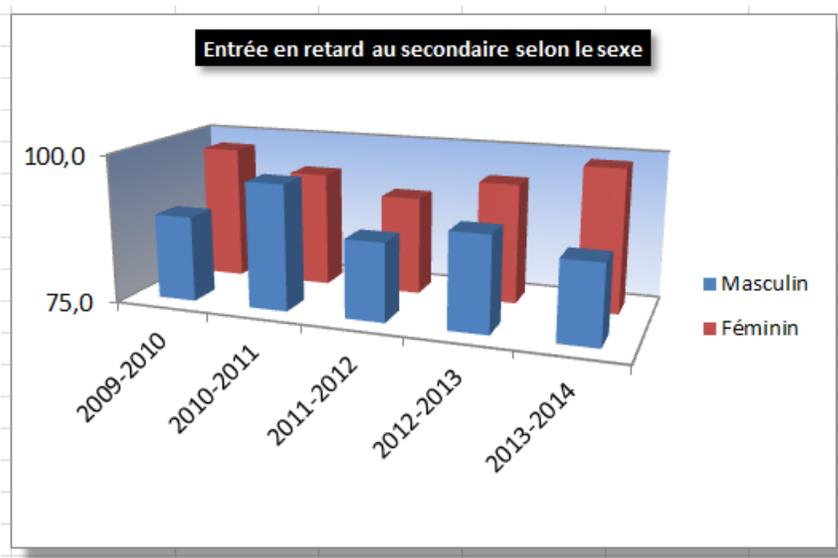
Objectif : Améliorer la réussite des EHDA.

Indicateur 6

PROPORTION DES ÉLÈVES QUI ENTRENT EN RETARD AU SECONDAIRE						
	*	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Commission scolaire des Chic-Chocs						
Total		24,3	23,5	29,2	22,9	24,0
Masculin		24,5	30,1	36,7	25,0	25,2
Féminin		24,0	17,2	21,6	20,4	22,8
Ensemble du Québec						
Total		9,9	10,5	11,0	11,4	11,8
Masculin		11,6	12,2	13,2	13,3	13,7
Féminin		8,2	8,7	9,4	9,4	9,8

- **Cible pour 2012-2013 : 17 %**
- **Résultat : 24 %**
- Cible non atteinte.
- Les directions sont sensibilisées à l'impact de l'entrée en retard des élèves au secondaire.
- Prévoir jusqu'à 5 ans pour voir une diminution du nombre d'élèves qui entrent en retard au secondaire.

Graphique correspondant

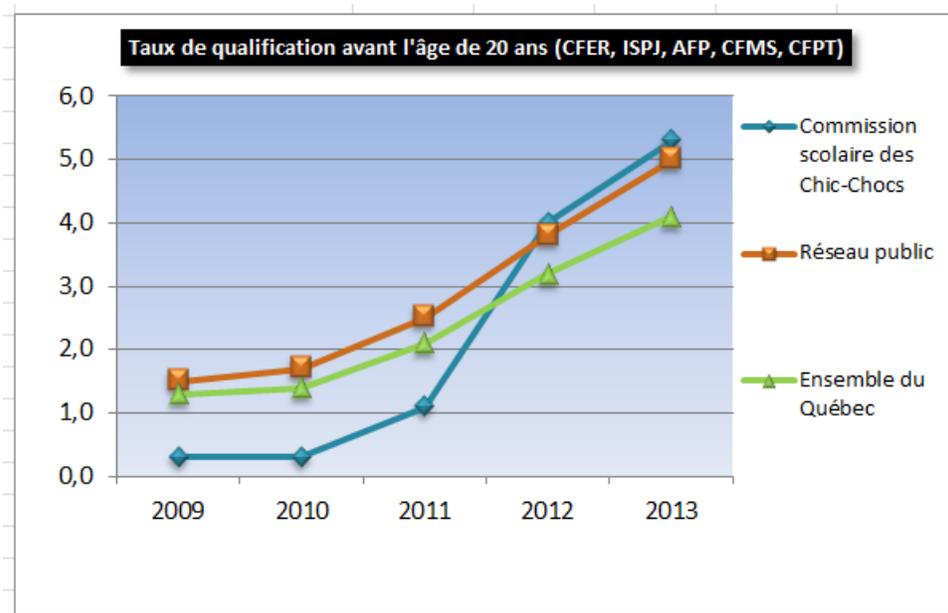


Indicateur 7

TAUX DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS (obtention d'un premier diplôme) (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)					
année de la première inscription en secondaire 1	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
dernière année d'obtention diplôme/qualification1	2009	2010	2011	2012	2013
Commission scolaire des Chic-Chocs					
Total	0,3	0,3	1,1	4,0	5,3
Masculin	0,5	0,6	1,7	5,6	5,2
Féminin	0,0	0,0	0,5	2,5	5,5
Réseau public					
Total	1,5	1,7	2,5	3,8	5,0
Masculin	2,0	2,2	3,3	5,0	6,5
Féminin	1,1	1,2	1,7	2,6	3,4
Ensemble du Québec					
Total	1,3	1,4	2,1	3,2	4,1
Masculin	1,7	1,8	2,7	4,1	5,4
Féminin	0,9	1,0	1,4	2,1	2,7

- **Cible pour la cohorte 2006-2013 : 1,8 %**
- **Résultat : 5,3 %**
- Résultats supérieurs au réseau public.
- Belle progression.
- Priorité du comité de pilotage sur la réussite des élèves.

Graphique correspondant



BUT 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif : Améliorer les comportements associés aux saines habitudes de vie.

Indicateur 8 : Niveau de satisfaction auprès des conseils d'établissement sur l'application de la Politique relative aux saines habitudes de vie ^Δ

- Suite au sondage effectué auprès des conseils d'établissement de la Commission scolaire, 91 % des membres sondés se disent satisfaits ou très satisfaits concernant les pratiques alimentaires mises en place dans leur établissement alors que 9 % se disent peu satisfaits;
- 85 % des membres sondés se disent satisfaits ou très satisfaits concernant les activités physiques menées dans leur établissement alors que 15 % se disent peu satisfaits.

Objectif : Améliorer l'environnement sécuritaire des établissements.

Indicateur 9 : Pourcentage d'écoles ayant révisé leurs plans de mesures d'urgence (PMU) ^Δ

- **Cible pour 2013-2014 : 100 %**
- **Résultat : 100 %**

- Cible atteinte

Objectif : S'assurer que les écoles consolident et bonifient leurs actions pour prévenir et traiter la violence à l'école.

Indicateur 10 : Nombre d'écoles ^Δ

Avec les obligations de la Loi 56, toutes les écoles ont élaboré un plan d'action contre la violence et l'intimidation.

BUT 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

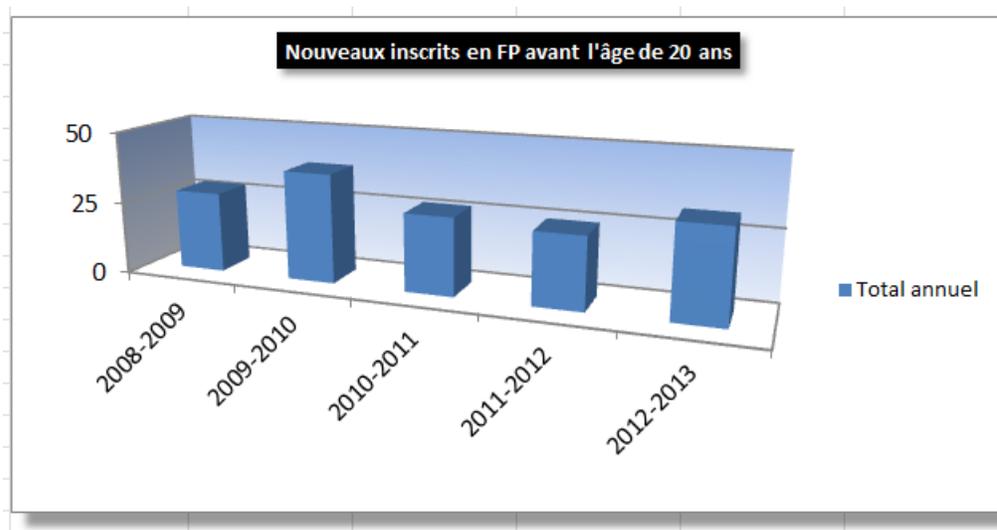
Objectif : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Indicateur 11

NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS À TEMPS PLEIN EN FORMATION PROFESSIONNELLE AVANT L'ÂGE DE 20 ANS					
*	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	28	38	27	25	32
Masculin	17	19	13	18	18
Féminin	11	19	14	7	14

- **Cible pour 2012-2013 : 19 élèves**
- **Résultat : 32 élèves**
- Cible atteinte, voire dépassée.
- L'ouverture du nouveau centre de formation professionnelle en Haute-Gaspésie vient bonifier notre offre de service à la population, particulièrement pour les jeunes de moins de 20 ans.

Graphique correspondant



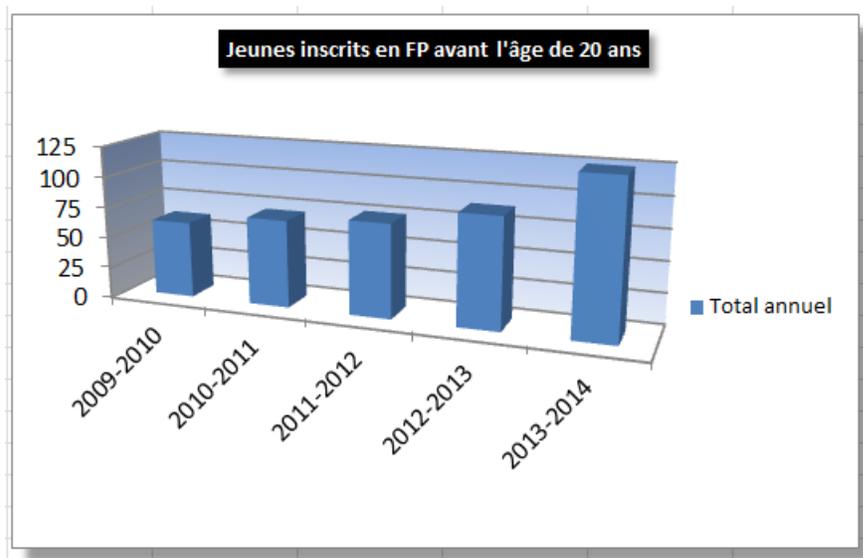
Indicateur 12

NOMBRE DE JEUNES INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE AVANT L'ÂGE DE 20 ANS					
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
	Commission scolaire des Chic-Chocs				
Total	62	71	76	89	125
Masculin	34	41	49	58	100
Féminin	28	30	27	31	25

- **Cible pour 2013-2014 : 61 élèves**
- **Résultat : 125**

- Cible atteinte.
- Nous avons plus que doublé la cible qui était de 61 élèves.
- Encore ici, l'impact de l'ouverture du nouveau centre de formation professionnelle en Haute-Gaspésie se fait ressentir.

Graphique correspondant



* Données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

^ Données de la Commission scolaire des Chic-Chocs

FAITS SAILLANTS

COURSE À RELAIS ENTRE RIVIÈRE-AU-RENARD ET GASPÉ – 60 JEUNES COUREURS RELÈVENT LE DÉFI!

Le 24 septembre 2013, les 60 élèves des écoles Antoine-Roy de Rivière-au-Renard et C.-E.-Pouliot de Gaspé ayant participé au Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire en juin dernier ont effectué une course à relais pour clore leur participation à l'événement.

LE CENTRE DE FORMATION C.-E.-POULIOT ET L'ÉCOLE GABRIEL-LE COURTOIS LANCENT UN APPEL À LA COMMUNAUTÉ

En décembre 2013, le Centre de formation C.-E.-Pouliot à Gaspé et l'école Gabriel-Le Courtois à Sainte-Anne-des-Monts ont annoncé leur union à la Fondation Mobilys qui a pour mission d'insuffler la persévérance scolaire aux élèves par la mise en oeuvre de projets importants et mobilisateurs. Les gens des communautés ont été invités à s'impliquer activement auprès de la clientèle des établissements concernés.

CHAPEAU, LES FILLES! – TOUT UN EXPLOIT! / HUIT LAURÉATES À LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS

Le 28 avril 2014 avait lieu le gala de remise des prix régionaux du concours Chapeau, les filles! à Grande-Rivière. Parmi les seize femmes honorées, huit proviennent des centres de formation professionnelle (CFP) de la Commission scolaire des Chic-Chocs. Chacune a reçu un prix de 500 \$ pour l'audace dont elle a fait preuve en sortant des sentiers battus.

Marie-Pier Beaudin-Méthot*	Électromécanique de systèmes automatisés, CFP C.-E.- Pouliot
Laurence Beaudoin*	Charpenterie-menuiserie, CFP C.-E.-Pouliot
Kelly Beaulieu-Bazinet*	Montage de lignes électriques, CFP de La Haute-Gaspésie
Sophie Helfman	Transport par camion, CFP de La Haute-Gaspésie
Jessica Langelier	Charpenterie-menuiserie, CFP C.-E.-Pouliot
Marie-Ève Mimeault*	Transport par camion, CFP de La Haute-Gaspésie
Maryse Nicolas-Therrien	Électromécanique de systèmes automatisés, CFP C.-E.- Pouliot
Francesca Roy*	Montage de lignes électriques, CFP de La Haute-Gaspésie

*Lauréate recommandée au volet national du concours

CAMPAGNE D'ENTRAIDE 2013 – LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS, LAURÉATE D'UN PRIX DISTINCTION

Le 13 février dernier avait lieu, à Québec, la soirée de dévoilement des résultats et de reconnaissance de la campagne d'Entraide 2013. Dans le cadre de cet événement, plusieurs organisations ont été honorées dont la Commission scolaire des Chic-Chocs qui a reçu le Prix Distinction dans la catégorie 500 à 999 employés du secteur de l'éducation.

La campagne d'Entraide 2013, qui s'est tenue dans les différents établissements de la Commission scolaire, a permis d'amasser la jolie somme de 11 947,01 \$. Ce montant représente une hausse de près de 1 500 \$ comparativement à la campagne menée en 2012.

L'ÉCOLE ANTOINE-ROY, GRANDE GAGNANTE DE LA SORTIE LA PLUS COOL DU CANADA

Les élèves du groupe 201 de l'école Antoine-Roy ont obtenu, le 1^{er} prix au concours La sortie la plus cool du Canada, chapeauté par Parcs Canada. Ainsi, grâce au merveilleux travail qu'ils ont effectué dans la production de leur capsule vidéo portant sur le Parc national Forillon, ils ont eu la chance de faire un voyage tous frais payés en Colombie-Britannique.

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

TROIS PROJETS SE DISTINGUENT AU VOLET RÉGIONAL

Le 1^{er} mai 2014 avait lieu, à Bonaventure, le gala régional du Concours québécois en entrepreneuriat. Trois projets provenant des établissements de la Commission scolaire des Chic-Chocs ont été récompensés et le Prix Reconnaissance a été remis à madame Stéphanie Noël, technicienne en documentation à l'école Antoine-Roy.

Projet Fleurs cachées - École Saint-Antoine, Gros-Morne
Catégorie : primaire 2^e cycle

Projet Club de course Les pieds de vent - École de l'Escabelle, Cap-Chat
Catégorie : secondaire 1^{er} cycle

Projet La lecture, j'en mange! - École Antoine-Roy, Rivière-au-Renard
Catégorie : secondaire 2^e cycle

UN PRIX NATIONAL POUR L'ÉCOLE ANTOINE-ROY

En juin, les participantes au projet *La lecture, j'en mange!* de l'école Antoine-Roy ont été récompensées pour leur originalité en obtenant un prix national d'une valeur de 2 000\$ dans la catégorie secondaire 2^e cycle. Leur projet s'est démarqué parmi 22 finalistes nationaux dans cette catégorie.

ORDRE DU MÉRITE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS

12 personnes honorées pour leur engagement!

Catégorie Élèves

Les lauréats de cette catégorie sont les 11 ministres et députés du Parlement étudiant de l'école Notre Dame-du-Sacré-Cœur à Fontenelle, soit : Émmy Gagné, Première ministre, Christopher Babin, Karl Boulay, Raphaël Côté, Gabriel Coulombe, Évelyne Courtemanche, Élie Couturier, Alexandre Dufresne, Raphaël Dupuis, Alexis Minville et Audrey Normandeau.

Catégorie Personnel scolaire

D'abord directeur du Centre de formation C.-E.-Pouliot à Gaspé de 2002 à 2005 et directeur des Services éducatifs aux adultes de 2005 à 2013, monsieur Serge Joncas est le lauréat de la catégorie Personnel scolaire. Le développement de la formation professionnelle en Haute-Gaspésie est le dossier majeur pour lequel monsieur Joncas a travaillé avec énergie et détermination ses dernières années.

MINI-RELAIS POUR LA VIE DES ÉCOLES ST-ROSAIRE ET DE LA DÉCOUVERTE UNE RÉCOLTE DE 2 525 \$ ET BEAUCOUP DE PLAISIR

Le 6 juin 2014, c'est dans une atmosphère festive que les 400 élèves et le personnel des écoles Saint-Rosaire et de la Découverte à Gaspé ont participé à un *Mini-relais pour la vie*. C'était une première du genre au Québec. La tenue de cette activité a permis d'amasser une somme de 2 525 \$ qui a été remise au Relais pour la vie de la Côte-de-Gaspé le 13 juin 2014.

FÊTE DES 25 ANS EN ÉDUCATION – CINQ MEMBRES DU PERSONNEL SCOLAIRE HONORÉS

Le vendredi 23 mai 2014 se tenait, à Gaspé, la Fête des 25 ans en éducation. Mesdames Mona Lemieux (orthopédagogue), Thérèse Pelletier (orthopédagogue), Julie Plourde (conseillère pédagogique), Éliette Roussy (technicienne en éducation spécialisée) et monsieur Jérôme Béland (directeur d'école) ont été honorés dans le cadre de cette belle activité de reconnaissance.

SAUTONS EN COEUR – L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR RÉCOLTE 4 218 \$

En juin, tous les élèves et le personnel de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à Fontenelle ont participé à l'activité Sautons en cœur qui vise, entre autres, à amasser des dons pour la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC. La récolte a dépassé les espérances, 4 218 \$ seront ainsi remis à la Fondation.

PRIX EXCÉLAN LOISIR ET SPORT – DEUX RÉCOMPENSES POUR L'ENSEIGNANT PIERRE-LUC SYNNOTT

Très engagé dans son milieu, monsieur Synnott est une personne volontaire et généreuse qui donne de son temps sans compter auprès des jeunes. Il a reçu un prix dans la catégorie *Lauréat des associations régionales* pour son implication importante à l'Association régionale de soccer de l'Est-du-Québec.

L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-NEIGES, LAURÉATE D'UN PRIX D'EXCELLENCE

Dans le cadre des Prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), l'école Notre-Dame-des-Neiges à Marsoui a reçu un prix dans la catégorie préscolaire et primaire pour son projet *Jardinons à l'école*.

Depuis 2010, les élèves de l'école profitent d'une activité extraordinaire dans le cadre de leur vie scolaire : le jardinage collectif et éducatif. *Jardinons à l'école* est le fruit d'une importante mobilisation des acteurs du milieu qui se préoccupent du bien-être des jeunes et de l'ensemble de la communauté de Marsoui.

PORTRAIT DES RESSOURCES FINANCIÈRES

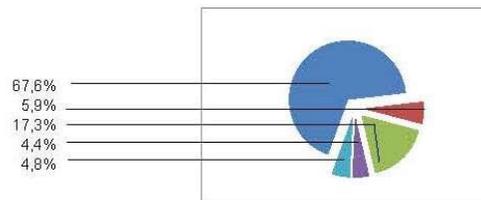
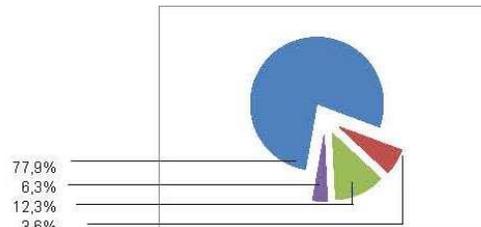
Revenus	2012-2013	2013-2014
Subventions du MELS	45 544 838 \$	46 265 711 \$
Taxe scolaire	3 265 829 \$	4 479 035 \$
Autres	2 943 571 \$	3 028 958 \$
Amortissement des contributions reportées	101 042 \$	133 627 \$
Total des revenus	51 855 279 \$	53 907 330 \$

Dépenses par activité	2012-2013	2013-2014
Activités éducatives	39 903 903 \$	41 270 354 \$
Activités administratives	3 426 550 \$	3 329 941 \$
Entretien de biens, meubles, et immeubles	6 125 068 \$	6 497 306 \$
Activités connexes	2 479 830 \$	1 896 435 \$
Total des dépenses	51 935 351 \$	52 994 036 \$

Dépenses par nature	2012-2013	2013-2014
Rémunération	34 929 889 \$	35 808 710 \$
Fournitures et matériel	2 918 601 \$	3 150 808 \$
Services, honoraires et contrats	9 331 388 \$	9 143 288 \$
Équipements et investissements	1 964 768 \$	2 339 504 \$
Autres	2 790 704 \$	2 551 726 \$
Total des dépenses	51 935 350 \$	52 994 036 \$

Résultat net de l'exercice	-80 071 \$	913 294 \$
-----------------------------------	-------------------	-------------------

Composition du résultat de l'exercice terminé au 30 juin 2014	
Surplus des établissements	271 948 \$
Surplus du Service de la formation professionnelle	24 876 \$
Surplus du Service de l'éducation des adultes	665 856 \$
Déficit des autres affaires de la Commission scolaire	-49 386 \$
Résultat net de l'exercice	913 294 \$



Surplus (déficit) cumulé

Surplus (déficit) cumulé au 30 juin 2013	7 145 727 \$
Résultat de l'exercice	913 294 \$
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 059 021 \$

MESURES D'APPLICATION DE LA LOI 20 (PROJET DE LOI 100)

Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

Réduction des frais administratifs

Tel que requis par la Loi au 30 juin 2014, la Commission scolaire a maintenu, voire même réduit de son niveau de dépenses du 30 juin 2010 en matière de déplacement, de publicité et de perfectionnement. Aussi, elle a réussi à respecter les exigences qui lui incombent à savoir une réduction de 25 %. Voici le détail des réductions versus les dépenses au 30 juin 2010 qui est l'année de référence :

Déplacement : 26 %

Perfectionnement retenu : 13 %

Publicité : 100 %

Le tout pour une réduction totale de 36 %

Par ailleurs, au 30 juin 2014, la Commission scolaire devait avoir réduit de 10 % l'ensemble de ses frais administratifs, incluant ceux énoncés ci-dessus.

Au 30 juin 2014, la réduction des frais administratifs est de 22 %.

Plan de réduction des effectifs

La Commission scolaire devait réduire son personnel administratif en ne remplaçant qu'un départ à la retraite sur deux pendant les années 2010-2011 à 2013-2014. Pour la période concernée, la Commission scolaire a eu 7 départs à la retraite. Par conséquent, elle devra réduire ses effectifs de 3,5 postes.

Au 30 juin 2014, la Commission scolaire a 4,57 postes administratifs de moins qu'au 30 juin 2010.

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET GESTION DES PLAINTES

Comme Protecteur de l'élève, j'ai agi seul pendant toute l'année et aucune plainte portée à mon intention ne concernait ou n'impliquait, directement ou indirectement, une personne apparentée et j'ai traité 7 plaintes.

Donnée à Gaspé, en ce 10 septembre 2014.


Yvan Landry
Le Protecteur de l'élève à la
Commission scolaire des Chic-Chocs

Tel que décrit à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire doit dorénavant faire mention dans son rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école, en application de l'article 96.12 de la LIP, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Nature des événements d'intimidation et de violence dans les écoles

ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

NATURE DES ÉVÈNEMENTS

	Violence				Intimidation			
	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique
St-Norbert	X	X		X	X	X		
De l'Anse	X				X	X		
Des Bois-et-Marées					X			
Notre-Dame-des-Neiges					X			
St-Antoine						X		
Du P'tit-Bonheur								
Notre-Dame	X							
St-Paul								
Aux Quatre-Vents	X	X				X		
St-Joseph-Alban		X				X		
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	X	X				X		
St-Rosaire	X	X			X	X		
Notre-Dame-de-Liesse	X	X				X		
Gabriel-Le Courtois	X	X		X		X		X
St-Maxime		X				X		
Des Prospecteurs	X							
De l'Escabelle	X			X				X
Antoine-Roy				X				
Esdras-Minville								
C.-E.-Pouliot	X	X		X		X		X

Intimidation

Par intimidation, on entend :

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Violence

Par violence, on entend :

Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Les interventions mises en place par l'ensemble de nos écoles s'appuient sur les recherches récentes. Il s'agit des mesures suivantes :

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins;
- Protection accordée aux victimes et aux témoins, selon le cas.

Rares sont les élèves qui ont été transférés à une autre école ou expulsés.

- De façon générale, les parents et les élèves ont été satisfaits des interventions mises en place par les établissements. Ceux-ci ont également favorisé la mise en place de différents moyens de prévention en application de leur plan d'action violence.
- L'an prochain, nous comptons offrir une formation aux accompagnateurs-écoles du plan d'action violence ainsi qu'un atelier à certains enseignants sur l'intervention efficace en classe lors de violence ou d'intimidation.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires a adopté un Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

En 2013-2014, aucune demande n'a été déposée au conseiller à l'éthique ou à la déontologie.

Le Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires peut être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire des Chic-Chocs à l'adresse www.cschic-chocs.net

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Au cours de l'année 2013-2014, la Commission scolaire des Chic-Chocs a reçu 7 demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les 7 demandes ont été traitées.